

Une épistémologie du récit de vie

Delphine Burrick, Doctorante

Université de Mons

Résumé

Le récit de vie constitue une méthode qualitative congruente pour appréhender le sens des phénomènes humains à travers leurs temporalités, tels la construction identitaire individuelle, les trajectoires sociales, les changements culturels, etc. Prenant appui sur un discours libre, cet outil nécessite néanmoins une bonne connaissance de son épistémologie. Dans cet article, nous développons trois aspects primordiaux à son utilisation dans le domaine de la recherche : premièrement, nous précisons sa définition, ses ancrages et ses champs d'application; deuxièmement, nous pointons quelques éléments éthiques et scientifiques inhérents à son dispositif; troisièmement, nous proposons une réflexion sur la scientificité des données qui en découlent, en prenant appui sur le point de vue d'experts inscrits dans différents courants de pensée.

Mots clés

RÉCIT DE VIE, HISTOIRE DE VIE, SENS, RECONSTRUCTION, MÉMOIRE

Introduction

La méthodologie qualitative s'avère particulièrement pertinente pour approcher des objets d'étude individuels ou sociaux dans leurs aspects temporels. La temporalité peut être appréhendée, non seulement à travers des événements historiques, des faits objectifs, mais également par le vécu des individus ou des groupes, leurs représentations, leurs affects et leurs réflexions. Dans cette optique, une méthode qualitative est une « succession d'opérations et de manipulations techniques et intellectuelles qu'un chercheur fait subir à un objet ou phénomène humain pour en faire surgir les significations pour lui-même et les autres hommes » (Mucchielli, 1996, p. 182).

Sa particularité épistémologique est qu'elle envisage « les phénomènes humains comme des phénomènes de sens (...) qui peuvent être "compris" par un effort spécifique tenant à la fois à la nature humaine du chercheur et à la nature de ces phénomènes de sens » (Mucchielli, 1996, p. 183). L'implication du chercheur est donc très importante. Toutefois, cela ne signifie pas pour autant que les données soient livrées à son jugement subjectif (Dortier, 2004).

Tout instrument qualitatif repose sur des règles précises et engage le chercheur à une réflexion sur la méthodologie qu'il met en place.

Dans le cadre de cette réflexion, nous nous pencherons sur une méthode qualitative spécifiquement fondée sur l'étude de la temporalité : le récit de vie. Nous développerons une épistémologie de cet outil qui s'articulera autour de trois grands axes. Premièrement, nous décrirons ce qu'est le récit de vie. Parfois assimilé, parfois distingué de l'histoire de vie, selon les courants et les auteurs, le récit de vie s'inscrit dans une approche résolument biographique. Comment le définir? Où se situe-t-il dans le champ des méthodes libres? Comment se distingue-t-il de conceptions proches? Qu'entend-on par histoire de vie, biographie, autobiographie? Quelles sont ses origines? Quels sont ses champs d'application?

Deuxièmement, nous aborderons le dispositif méthodologique du récit de vie de recherche. Quand l'utilise-t-on? Quels sont les champs de recherche dans lesquels son utilisation est pertinente? Quelles sont ses caractéristiques éthiques et déontologiques? Comment y répond-on tout en conservant une assise scientifique? Comment se met-il en place? Comment se déroule-t-il? Sur quoi repose son usage en recherche? Quelles sont les attitudes à mettre en place pour favoriser son bon déroulement? Comment le clôturer?

Troisièmement, nous nous interrogerons sur la scientificité du récit de vie. En effet, en tant que « discours libre par lequel se déroule le film de l'existence » (Juan, 1999, p. 119), il est considéré comme une reconstruction de la réalité. Fondamentalement subjectif, il nous confronte à l'analyse de données fortement ancrées dans les perceptions de celui qui se raconte. Qu'en penser? Comment se positionner par rapport aux données qui en découlent? Qu'en dit-on dans les différents courants de pensée qui l'exploitent? Bref, quelles sont ses forces et ses limites et comment doit-on en tenir compte dans la production de données scientifiques?

Qu'est-ce que le récit de vie?

L'approche biographique (Legrand, 1993) fait référence à une terminologie variée : biographie, autobiographie, récit de vie, histoire de vie. Selon les auteurs et les courants, les termes ne recouvrent pas les mêmes dimensions. En sciences de l'éducation, Pineau et Le Grand (2002) inscrivent le récit de vie dans le champ plus vaste des histoires de vie, conçues comme une forme de « recherche et construction de sens à partir de faits temporels personnels » (Pineau & Le Grand, 2002, p. 5). Dans ce sens, Le Grand (1989, dans Legrand, 1993, p. 180) définit le récit de vie comme « l'expression générique où une personne raconte sa vie ou un fragment de sa vie à un ou plusieurs interlocuteurs », la narration pouvant être écrite ou orale. Pour le pédagogue

(Le Grand, 2000), histoire de vie est synonyme de récit de vie, car il estime qu'un récit est une réorganisation d'événements du passé, auxquels on attribue du sens; c'est un travail herméneutique à part entière.

En psychologie, Legrand (1993, p. 182) conçoit le récit de vie comme « la narration ou le récit, écrit ou oral, par la personne elle-même de sa propre vie ou de fragments de celle-ci ». Par ailleurs, le psychologue distingue l'histoire de vie, la vie ou l'histoire elle-même, à caractère objectif, du récit de vie, la « recomposition narrative de cette vie, ou de cette histoire » (Legrand 1993, p. 179). Le récit de vie est bien la technique de recueil de données et l'histoire de vie, la forme littéraire du travail de ce matériau. En littérature narrative, nous retrouvons l'autobiographie et la biographie.

Dans le même ordre d'idées, pour Lainé (2008), philosophe travaillant dans les sciences de l'éducation, l'histoire de vie commence avec le travail du matériau recueilli, l'identification de structures et l'attribution de sens à la vie. C'est cette distinction et, par extension, cette terminologie à laquelle nous adhérons. Le récit de vie est donc l'expression d'une médiation entre la vie et l'histoire de vie. En ce sens, le récit devient histoire grâce à l'analyse, la réflexion et la construction d'une « totalité intelligible » (Legrand, 1993).

En sociologie, Bertaux (2003) conçoit le récit de vie comme la forme narrative d'une production discursive. Dans cette optique, le récit de vie consiste, pour un narrateur, à raconter à une autre personne un épisode de son expérience vécue (Bertaux, 2003, p. 32). Cette démarche est initiée par une requête extérieure : un chercheur demande à une personne de lui raconter tout ou une partie de son expérience vécue, ce que Legrand (1993) considère comme trop restrictif, car ne permettant pas d'envisager les démarches personnelles, telles que le récit de vie de formation ou d'intervention.

Dans la suite de cet écrit, nous nous centrons plus spécifiquement sur le récit de vie de recherche en tant que « récit de vie, le plus souvent oral, suscité à la demande d'un chercheur à des fins de connaissance scientifique » (Legrand, 1993, p. 182). Dans ce champ de la recherche biographique, le récit de vie a pour but « d'explorer les formes et les significations des constructions biographiques individuelles dans leurs inscriptions sociohistoriques » (Delory-Momberger, 2005, p. 13). À son origine, il s'inscrit dans le courant anthropologique qui vise à répondre à la question : « comment les individus deviennent des individus? » (Martuccelli, 2002, dans Delory-Momberger, 2005, p. 13). Parallèlement, cette recherche biographique est mise en lien avec les processus de socialisation et de production de la réalité historique, sociale et culturelle.

Soulignons que le discours autobiographique, qui consiste à « configurer narrativement la succession temporelle de son expérience » (Delory-Momberger, 2005, p. 14), fait référence à l'activité biographique dans son ensemble. Épisodique et circonstancielle, comme dans le récit de vie, cette dernière est également une activité mentale et réflexive liée à l'être humain (Delory-Momberger, 2005). Si le récit de vie représente une figuration narrative de l'activité biographique, « les opérations de biographisation permettent aux individus d'actualiser et de s'approprier subjectivement, non seulement les séquences, les programmes et les standards biographiques formalisés, mais aussi les gestes, les rituels, les comportements, les codes des mondes sociaux et d'appartenance » (Delory-Momberger, 2005, p. 15).

Les histoires de vie, au sens où Pineau et Le Grand (2002) l'entendent, trouvent leur usage d'une part dans la vie courante : la transmission intergénérationnelle de la mémoire familiale, la parole intime que l'on partage entre pairs, les bilans que l'on tend à faire lors des anniversaires, les traces (photographies, objets, etc.) qui ponctuent notre histoire, ou encore les périodes de transition (orientation scolaire et professionnelle) qui nous incitent à nous remémorer notre passé. Elles servent d'autre part dans la vie culturelle : les discours qui apparaissent comme des rituels (commémorations), les histoires qui soutiennent la visibilité sociale d'une mémoire collective, les écrits de littérature personnelle (biographies et autobiographies), ou encore les documents audiovisuels se référant à des témoignages (Pineau & Le Grand, 2002).

Avant d'aborder la place du récit de vie dans le champ professionnel, penchons-nous quelques instants sur ses origines (Pineau & Le Grand, 2002). Historiquement, les bios socratiques en constituent la forme la plus ancienne. Apparues au V^e siècle avant Jésus-Christ, les histoires de vie signent un changement culturel important, à savoir le passage du divin à l'humain, en matière de construction de sens. Dès lors, elles constituent une nouvelle voie de connaissance. C'est au IV^e siècle avant Jésus-Christ que les socratiques développent la maïeutique, qui repose sur une approche pédagogico-philosophique, en vue de répondre à la question « connais-toi toi-même » (Pineau & Le Grand, 2002, p. 22). Par la suite, au II^e siècle avant Jésus-Christ, les bios hellénistiques deviennent primordiaux, générant dès lors l'apparition des premières formes d'autobiographie, puis de biographie.

En 400 après Jésus-Christ, les confessions d'Augustin visent à apporter une certaine reconnaissance de la vie, avec ses limites; elles représentent une forme d'expression de l'expérience consciente du vécu, au confluent du soi et du non-soi. L'automaieutique développée par Augustin devient alors une

heuristique propre. Plus tard, au Moyen Âge, les chansons de geste diffusent, d'une manière poétique, la signification de certains événements marquants dans les champs politique, amoureux et religieux. Durant la Renaissance, de multiples genres d'écritures de vie se développent, tant dans le domaine public que privé. C'est lors de l'apogée du courant philosophique individualiste (Descartes au XVII^e siècle) que le sujet développe un regard réflexif sur son individualité. *Les Essais* de Montaigne, puis *Confessions* de Rousseau au XVIII^e siècle, sont d'autres expressions de cette recherche de sens.

Au XIX^e siècle, le champ de la recherche commence à s'intéresser aux corpus biographiques. C'est dans le courant anthropologique que nous remarquons les premières formes d'analyse de vécus personnels temporels. Le récit de vie est utilisé afin de restituer le mode de vie de populations observées. Les histoires de vie constituent alors un « nouvel espace-temps de la recherche de sens » (Pineau & Le Grand, 2002, p. 34). En Allemagne, le courant du *Bildung*, visant le développement global de la personne, en tenant compte de ses échanges avec son milieu, donne naissance à la pratique du récit de vie; le modèle biographique de ce courant se nomme *bildungsroman* (Delory-Momberger, 2005).

Enfin, en sociologie, c'est l'école de Chicago qui utilise en premier lieu le récit de vie pour expliciter des faits sociaux, tels que les changements sociopolitiques des années 1970 (Bertaux, 2003). Les sociologues commencent à s'intéresser à l'objet social qualitativement, et non plus seulement dans une perspective quantitative. Le travail de recherche devient exploratoire et inductif. On se situe alors dans une approche compréhensive du vécu (Kaufmann, 1996, p. 23) qui conçoit les individus comme des « producteurs actifs du social, des dépositaires d'un savoir important qu'il s'agit de saisir de l'intérieur, par le biais du système de valeurs des individus ». Le vécu est donc envisagé comme source d'un savoir phénoménologique (Bertaux, 2003). Le récit de vie s'inscrit dès lors dans le champ de l'ethnométhodologie en tant que « sciences des raisonnements et savoirs pratiques que mettent en œuvre les acteurs sociaux dans leur vie quotidienne » (Dortier, 2004, p. 217).

Dans le champ professionnel, le récit de vie se situe au confluent de multiples disciplines de sciences humaines : l'anthropologie, l'histoire, l'ethnographie, la sociologie, la psychologie, la psychanalyse, la littérature, la linguistique, l'éducation, la formation, la philosophie, etc. Néanmoins, nous pouvons établir trois grands courants d'intervention et de recherche qui utilisent le recueil et l'analyse de récits de vie (Niewiadomski & Villers (de), 2006; Pineau & Le Grand, 2002). Le premier emploie le récit de vie comme technique de recueil de données dans le cadre de recherches sociologiques et

ethnologiques. C'est la perspective développée par Bertaux depuis les années 1970. Ce courant s'étend à la sociologie compréhensive, aux théories microsociologiques et à l'ethnométhodologie.

Le deuxième courant concerne des praticiens chercheurs qui sont insérés dans des séminaires d'implication et de recherche tels que proposés par de Gaulejac. Cette perspective socioclinique allie les apports de la sociologie, de la psychanalyse freudienne et de la psychosociologie. Le but est d'approcher les facteurs économiques, historiques, sociologiques, idéologiques et psychologiques en jeu dans les trajectoires individuelles. Ce courant se situe à la fois dans une démarche de formation et de développement personnel. Dans cette perspective socioclinique, nous trouvons également Lainé (2007), qui exerce dans le champ de la formation des adultes.

Le troisième courant est constitué de praticiens chercheurs de l'Association internationale des histoires de vie en formation (ASIHVIF), mise en place par Pineau, Dominicé et de Villers. Ces praticiens œuvrent plus particulièrement dans le domaine de la formation des adultes, à la fois professionnelle et expérientielle. Leurs référents théoriques sont diversifiés : la philosophie, la sociologie, la psychanalyse, la linguistique, les théories de l'apprentissage, etc.

Quel dispositif mettre en place pour réaliser un récit de vie?

Toute recherche commence nécessairement par la définition d'une problématique et la formulation de questions de recherche, celles-ci reposant sur les conceptions théoriques du chercheur, issues notamment de ses expériences, de ses observations, et de ses lectures, et sur les outils d'investigation, instruments d'analyse et cadres d'interprétation privilégiés (Pourtois, Desmet & Lahaye, 2001). Souvent, l'utilisation du récit de vie de recherche trouve son intérêt dans l'étude de questions qui peuvent être éclairées par l'examen de la temporalité, ou qui ne se prêtent pas à un traitement quantitatif, nécessitant un corpus plus important (Villers (de), 1996). Les objets de recherche peuvent se centrer sur des enjeux individuels, telle la compréhension de la construction identitaire, sociaux, comme l'étude du fonctionnement de groupes sociaux, ou encore culturels ou sociétaux, telle l'approche des évolutions culturelles et sociétales. La construction de l'objet de recherche réalisée, le chercheur identifie les sujets potentiels de son échantillon et effectue les démarches de contact nécessaires.

Une règle déontologique apparaît alors incontournable, le consentement libre et éclairé (Legrand, 1993) : libre, dans le sens où le sujet doit être en accord avec la démarche de travail envisagée, sans pression aucune et avec la possibilité de refuser ou de stopper la procédure; éclairé, car le sujet doit

disposer d'une information claire sur le déroulement de la démarche. Pour répondre à ces exigences, le chercheur précise son ancrage institutionnel, le thème de sa recherche, et donc son besoin de récolter des témoignages de personnes concernées.

C'est à ce stade que des enjeux éthiques et scientifiques s'entremêlent (Legrand, 1993). En effet, le sujet, fortement impliqué, est invité à restituer des moments de sa vie personnelle (moments parfois douloureux), dans le cadre d'une relation interpersonnelle intime. Il est donc primordial qu'il ne s'oriente pas vers une demande d'aide et qu'il puisse être en mesure de se remémorer des épisodes douloureux sans se diriger vers une fragilisation de soi (Villers (de), 2006).

Par ailleurs, Bertaux (2003) souligne le caractère spécifiquement social de la relation interpersonnelle : le sujet est considéré comme le porteur d'une expérience sociale et le chercheur représente une institution, la connaissance. Il s'agit donc de dépasser ce contexte social pour que locuteur et chercheur se situent dans une démarche d'intersubjectivité, dans laquelle l'attitude phénoménologique permet d'explicitier des constructions objectives à travers des composantes subjectives, soutenues par les intentions, le langage et l'empreinte socioculturelle des acteurs (Bertaux, 2003).

Après avoir obtenu le consentement du sujet, le chercheur est amené à présenter les modalités pratiques du déroulement du récit de vie (Legrand, 1993). D'abord, il précise au sujet le cadre des rencontres : le nombre approximatif, leur durée et leur intervalle. Ensuite, il explique la nécessité méthodologique d'enregistrer les entretiens, ce qui donnera lieu à une retranscription la plus fidèle possible : hésitations (« euh »), encouragements (« hum hum »), éventuelles fautes de langage, lapsus, silences (« ... »), expressions non verbales (rires).

Deux garanties (Legrand, 1993) doivent dès lors être données au sujet : le corpus brut et intégral est totalement confidentiel et l'anonymat est préservé. Déontologiquement, le sujet a un droit de regard sur les résultats de la recherche. Ainsi, la volonté de ne pas lui nuire et une certaine exigence scientifique amènent le chercheur à lui proposer de recevoir une copie de la retranscription de son récit et de le rencontrer pour une restitution, sans pour autant s'engager à mettre à sa disposition les écrits découlant de l'analyse de son récit. Cette phase débouche sur un accord explicite, une forme de contrat (Legrand, 1993).

La conduite des rencontres du récit de vie engage une orientation non directive (Mucchielli, 1996), basée sur deux principes : s'abstenir de toute intervention qui peut structurer le discours du sujet et n'intervenir que pour

accroître l'information selon l'activité mentale du sujet. Ces principes visent à encourager le sujet à développer un discours « en profondeur » qui lui permette de discerner progressivement des éléments dont il n'était pas pleinement conscient (Fenneteau, 2002). De cette façon, les techniques non directives tendent à faire émerger une parole libre.

Legrand (1993) parle de « dose constitutive de non-directivité ». La formulation de la consigne du récit se présente donc de manière large, avec une certaine ambiguïté. Le sujet l'interprète à travers ses propres schémas mentaux et sur la base des informations reçues au préalable sur le thème de recherche (Legrand, 1993). Pour Bertaux (2003), les renseignements que le sujet a reçus constituent une forme de filtre à travers lequel il va considérer ses expériences passées. Villers (de) (1996) précise que le « guide d'entretien » doit être réfléchi comme un simple aide-mémoire.

Le sujet prend sur lui le récit, soutenu par le chercheur qui fait preuve de « neutralité bienveillante ». Dans cette optique, l'attitude de compréhension (Rogers, 1966, dans Mucchielli, 1995) est primordiale pour favoriser une communication authentique et indépendante. Sa mise en place est appuyée par plusieurs qualités (Rogers, 1966, dans Mucchielli, 1995) :

- la congruence, qui consiste à être soi-même, présent, ouvert et non défensif face à ses propres sentiments envers l'autre;
- l'attention positive inconditionnelle, c'est-à-dire l'acceptation de toute manifestation de l'autre sans la juger;
- l'empathie, soit la perception du monde subjectif de l'autre, avec ses composantes émotionnelles et ses significations – mais sans identification, demeurant émotionnellement indépendant, dans une décentration impliquée;
- l'écoute sensible, ressenti de l'univers affectif, imaginaire et cognitif de l'autre, pour comprendre de l'intérieur ses attitudes, ses comportements et son système d'idées et de valeurs (Barbier, 1997).

Par ailleurs, l'attitude de compréhension prend également appui sur quelques techniques d'appel à l'expression (Mucchielli, 1995) :

- le silence attentif, forme de centration sur l'autre et le silence actif sur ce qu'il dit;
- l'encouragement sans phrases, sorte de manifestation de la spontanéité par « oui », « mmm », « je vois », qui montre que le chercheur suit ce que lui dit le sujet;
- le paralangage de compréhension, comprenant la convergence des attitudes, des mimiques, du ton et des regards et concrétisant l'empathie du chercheur;

- la reformulation, inspirée par le cadre de référence du sujet, sous différentes formes (inductions positives, reformulation-reflet, reformulation-synthèse, reformulation-clarification, reformulation du paralangage, etc.) et à trois niveaux (contenu manifeste, contenu latent et comportement non verbal);
- les interventions d'élucidation, telles des questions au sujet du contenu verbal ou paralinguistique pas facilement compréhensible. Dans le cadre d'un récit de vie, l'intervention du chercheur prendra surtout appui sur les trois premières formes d'appel à l'expression.

Cette attitude de compréhension est aussi employée afin de neutraliser les défenses sociales du sujet, c'est-à-dire les situations de coprésence impliquante et de jugement potentiel (Mucchielli, 1995). Formes stéréotypées de communication identitaire visant à préserver la valeur sociale du sujet, ces défenses se présentent sous la forme de mises à distance (attaques, intimidations et évitements), d'immobilisations (simulations, blocages et rétractions) et de rapprochements (soumissions, justifications et séductions) (Mucchielli, 1995). Pour réduire les réactions défensives, il faut agir sur les éléments de la situation, générateurs des sentiments d'insécurité et de risque de dévalorisation (Mucchielli, 1995). Le chercheur peut minimiser l'implication du sujet en évitant par exemple les questions directes et préférant les indirectes ou en partant de questions générales pour aller vers le thème délicat. Il doit également trouver la « bonne distance relationnelle », celle qui crée un courant de sympathie et de compréhension tout en gardant une attitude de détachement et d'objectivité caractérisant les relations professionnelles. Un autre moyen à sa disposition est de réduire le sentiment de risque de jugement, notamment par l'emploi de questions indirectes et en assurant le secret des réponses.

Enfin, à la clôture du récit de vie, le chercheur peut inciter le sujet à aborder des thèmes nécessaires à la problématisation de l'objet de recherche, mais qui n'ont pas spontanément été abordés. Cette démarche se fonde sur la préconstruction du champ tel que le chercheur le conçoit. Celui-ci se situe alors dans une semi-directivité, car il a pour objectif de recueillir les données relatives à un canevas (Legrand, 1993). Comme le conseille Boutin (1997) pour la finalisation d'un entretien de recherche, il est intéressant de demander au sujet comment il a vécu l'entrevue et s'il a des choses à ajouter.

Le récit de vie est-il nécessairement une reconstruction?

Le récit de vie est un « discours libre par lequel se déroule le film de l'existence » (Juan, 1999, p. 119). Il est unique car il donne lieu à du sens. Subjectif dans sa forme et son contenu, « le récit résulte d'une interprétation, de mise en ordre et d'imputation de sens que le locuteur opère sur la mémoire

de sa vie (...) Il raconte en sélectionnant, donc en taisant; il ordonne, valorise, hiérarchise donc élague, écarte, dévalorise » (Lalive d'Épinay, 1983, dans Juan, 1999, p. 119). Pour Kaufmann (2004), l'individu s'attache moins à raconter et à se raconter en niant les contradictions qu'en tissant un lien entre elles. La vie n'étant pas une histoire (Pineau & Le Grand, 2002), tel un ensemble ordonné, l'histoire de vie constitue nécessairement une reconstruction subjective et arbitraire. Le sujet, qui réalise son récit de vie, fait une « histoire » des événements vécus, une trajectoire. Il donne un sens aux pensées, aux actions antérieures et il se prépare pour le futur en éclaircissant le passé et le présent. Il raconte ses doutes, ses espoirs, ses remords, ses inhibitions et ses souffrances (Enriquez, 2003). Par ailleurs, il prend conscience qu'il appartient à une histoire collective dans laquelle il participe à chaque instant (Enriquez, 2003).

L'utilisation du récit de vie de recherche nous confronte donc à l'examen de données marquées par les perceptions que le sujet a de son passé, de son présent ou de son futur. Par conséquent, comment se positionner par rapport à une histoire de vie nécessairement issue d'une reconstruction par celui qui se raconte? Pour répondre, nous parcourons différents courants de pensée afin d'examiner le point de vue d'experts : Bourdieu, Passeron et Demazière en sociologie; Bertaux en ethnosociologie; de Gaulejac, Kaufmann et Lainé en sociologie clinique; Legrand, Clot, Leahey et Yelle en psychologie; Piolino, Viard et Bloch en neuropsychologie; Levesque, Delory-Momberger et de Villers en sciences de l'éducation; et, enfin, Ricœur, Dilthey et Habermas en philosophie.

En sociologie

Pour Bourdieu (1986), le récit de vie est une « illusion biographique ». La vie, en tant qu'ensemble cohérent et ordonné chronologiquement, ne peut être approchée qu'à travers l'expression unifiée d'une intention, d'un projet. En réalisant son récit, le sujet structure les événements vécus, mais pas toujours dans leur ordre chronologique. Pour le sociologue, le sujet sélectionne certains moments significatifs et les relie en vue de justifier leur cohérence et de leur donner sens. Nous voyons apparaître une logique rétrospective et prospective ainsi qu'une consistance et une constance. Dans ce sens, le sujet, imprégné d'un « bonheur d'expression », est conçu comme l'« idéologue » de sa propre vie.

Par ailleurs, le récit de vie varierait en forme et en contenu selon la qualité sociale du marché et la situation d'enquête (Bourdieu, 1986). Les processus sociaux seraient mal analysés par le chercheur et l'histoire de vie ne serait pas bien représentée par son artefact. En ce sens, le sociologue remet en question le chercheur, qu'il estime affublé d'une complicité naturelle, ce qui

invaliderait le contenu du récit réalisé. Sujet et objet de la biographie (enquêteur et enquêté) auraient, d'une certaine façon, le même intérêt à accepter le « postulat du sens de l'existence racontée » (Bourdieu, 1986).

Toujours selon Bourdieu (1986), l'histoire de vie du sujet ne peut reposer que sur une conception des événements biographiques s'appuyant sur les placements et les déplacements de l'individu au sein de l'espace social. Pour comprendre une trajectoire de vie, il faut donc avoir préalablement construit les états successifs du champ dans lequel elle s'est déroulée. Cette approche de l'histoire de vie repose sur l'ordre social. Pour le sociologue (Bourdieu, 1986) :

comprendre une vie comme une série unique et en soi suffisante d'événements successifs sans autre lien que l'association à un "sujet" dont la constance n'est sans doute que celle d'un nom propre, est à peu près aussi absurde que d'essayer de rendre raison d'un trajet dans le métro sans prendre en compte la structure du réseau, c'est-à-dire la matrice des relations objectives entre les différentes stations (p. 71).

L'histoire de vie du sujet est envisagée comme la structure d'un réseau dont nous étudions les relations objectives entre les positions occupées, en tenant également compte des relations aux autres agents appartenant au même champ et liés au même espace des possibles. Le sociologue (Bourdieu, 1986) se situe dans une vision objectiviste. Précisons toutefois qu'en 1993, lorsqu'il emploie la technique du récit de vie dans *La misère du monde*, il modifie sensiblement sa position et reconnaît l'intérêt d'une démarche plus subjective pour étudier certains objets de recherche.

Par ailleurs, Passeron (1990) soulève deux problèmes opposés. D'une part, le récit de vie se veut exhaustif et par-dessus tout signifiant, ce qui donne l'impression de tout comprendre au risque de faire disparaître toute approche théorique permettant de décrire le problème étudié. Le sociologue parle d'illusion de la « panpertinence » (Passeron, 1990) : tout est pertinent et fait sens, le monde ne peut être décrit. D'autre part, le structuralisme méthodologique peut mener, à l'extrême, à n'envisager le sujet qu'à travers les positions et les oppositions, les lois de transformation ou de reproduction. Les trajectoires individuelles, les particularités n'ont plus de place et « l'anonymisation statistique » amène les sujets à n'être que les représentants d'un positionnement structurel (Passeron, 1990).

On se centre donc, d'un côté, sur la « singularité du devenir » d'un sujet et de l'autre, sur une approche longitudinale et théorique de la structure du monde social. Si Passeron (1990) n'a jamais opté pour l'analyse de matériaux

biographiques, s'en tenant à une utilisation illustratrice, il reconnaît que ceux-ci sont très riches et permettent, mieux que les autres outils, de décrire les particularités d'un sujet. Néanmoins, il reste perplexe sur l'analyse de ce type de données et le sens qu'on peut leur donner.

Enfin, pour Demazière (2003), l'histoire de vie se situe au confluent de deux processus : la sélection des événements envisagés comme significatifs et leur qualification. Faire son récit de vie consiste à articuler la temporalité avec la mise en mots et à établir des catégories descriptives, valorisées, affectées. La personne qui raconte son parcours s'expose au regard d'un tiers, et est engagée dans un processus de construction de soi. Il lui faut argumenter la continuité de son parcours (Demazière, 2003) : elle peut (et même elle doit) omettre certaines périodes, puisqu'elle sélectionne et catégorise et ne suit pas forcément un ordre chronologique, mais il lui faut produire un agencement temporel qui permette de donner une signification à ce qui est arrivé, ou du moins à ce qu'elle évoque.

Deux registres de signification sont questionnés : le sens en tant que mise en cohérence, et le sens, comme direction et mise en perspective. *In fine*, la temporalité du récit ne repose pas sur un ordonnancement chronologique, ce qui ne doit pas être considéré comme invalidant. Lorsqu'un sujet se raconte, par des actions de comparaison, d'agencement, de hiérarchisation, de valorisation, il dégage une cohérence (Demazière, 2003, p. 81). Deux constats peuvent être émis : faire son récit de vie implique une mise en intrigue, qui soutient la mise en relation d'événements et débouche sur du sens; l'intrigue donne lieu à une fin, un dénouement. La « trame narrative » est « tissée » (Demazière, 2003, p. 81).

En ethnosociologie

Bertaux (2003) parle d'« idéologie biographique » de l'histoire de vie, en tant que reconstruction a posteriori d'une cohérence. À la différence de Bourdieu (1986), il estime que le chercheur n'est pas dupe et en est pleinement conscient. Le récit de vie fait appel à la mémoire, à la réflexivité, au jugement moral, aux aspects culturels et idéologiques (Bourdieu, 1986); entre le vrai parcours biographique du sujet et le récit qu'il en fait, il existe un niveau intermédiaire, la « totalisation subjective de l'expérience vécue » (Bourdieu, 1986, p. 33). Néanmoins, pour l'ethnosociologue, cela ne signifie pas que le récit de vie est une reconstruction subjective qui n'a plus rien à voir avec l'histoire réelle. L'histoire d'une personne possède une réalité préalable à la manière dont elle est racontée et indépendante de celle-ci (Bourdieu, 1986).

Au sein d'un récit de vie, Bertaux (2003) identifie trois ordres de réalité : la réalité historico-empirique, le parcours biographique intégrant « la

succession des situations objectives du sujet, mais aussi la manière dont il les a vécues » (Bertaux, 2003, p. 68); la réalité psychique et sémantique, ce que « le sujet sait et pense rétrospectivement de son parcours biographique » (Bertaux, 2003, p. 68), résultat de ce que le sujet a fait de ses expériences jusqu'ici; et la réalité discursive du récit, correspondant à ce que le sujet veut bien dire de ce qu'il sait et pense de son parcours ce jour-là et à cette personne-là.

Pour Bertaux (2003), reconstituer la structure diachronique des événements biographiques, c'est-à-dire la succession des événements marquants avec leurs relations « avant-après », malgré les distorsions, confusions, « zones blanches », « déplacements », incohérences, voire dissimulations, permet d'accéder à une objectivité au moins discursive. Certaines déclarations contradictoires, digressions telles que les associations d'idées, les explications, les justifications et les évaluations, ou encore les *backgrounds constructions* (Schütze, 1984, dans Bertaux, 2003) en tant que descriptions de contexte sans rapport avec le discours – mais jouant un rôle dans ce qu'il est en train de raconter –, sont autant d'autres informations permettant cette structuration diachronique.

Cette approche temporelle permet de comprendre les effets de causalité dans l'histoire de vie du sujet : « ce qui est arrivé avant ne peut en effet avoir été causé en aucune façon par ce qui est arrivé après » (Bertaux, 2003, p. 72). La reconstitution des « enchaînements de situations, d'événements et d'actions » (Bertaux, 2003, p. 72) soutient donc l'accession à une causalité séquentielle des événements vécus. « Observer le travail de remémoration d'un sujet s'efforçant de reconstituer le fil de son parcours biographique renseigne sur ce qui fait sens pour lui » (Bertaux, 2003, p. 74).

Dans cette optique, l'ethnosociologue travaille à partir de deux axes qui permettent de prendre en compte à la fois les phénomènes historiques collectifs et les processus de changement social à l'œuvre dans le parcours biographique (Bertaux, 2003). Le premier axe, la diachronie, succession temporelle des événements. Le second axe, la chronologie, permet la datation en termes d'années ou d'âges. En incluant la diachronie dans le temps historique, Bertaux (2003) établit des liens entre des processus collectifs et des parcours individuels ou familiaux. Précisons toutefois qu'il présente une approche relativement objectiviste de l'usage du récit de vie, dans le sens où il vise l'examen d'un « fragment de la réalité sociohistorique » à travers les mécanismes sociaux en action, et non pas le système de valeur et les schèmes de représentation d'une personne ou même d'un groupe social. On peut donc le qualifier de postpositiviste, au sens où il s'intéresse aux acteurs (Monteagudo, 2008).

Aussi, Bertaux (2001) souligne qu'il peut exister un nombre indéfini de récits de vie d'une même personne. Si le récit de vie est bien subjectif (le sujet colorant son récit par ses interprétations de son vécu), il estime néanmoins que sa structure ne change pas, même à plusieurs années d'intervalle. Les sujets peuvent modifier leur interprétation des événements vécus ou des explications qu'ils en donnent, mais les événements sont toujours les mêmes. Si la fiabilité d'un récit de vie peut être remise en question par les ajouts, les omissions et la coloration du sujet, la fidélité des événements structurants semble établie par un noyau central stable (Bertaux, 2003).

Enfin, l'ethnosociologue précise que l'objectif de l'utilisation du récit de vie en recherche n'est pas de réaliser une histoire de vie objective du sujet, mais bien de souligner des relations entre des phénomènes estimés bien réels (Bertaux, 2003). Il conseille notamment de procéder par construction progressive, c'est-à-dire de mettre en lien plusieurs récits d'une même situation sociale pour en faire émerger une représentation sociologique qui écarte les colorations rétrospectives et se centre sur les éléments communs. Le croisement des données et le processus de saturation permettent dès lors d'éviter l'écueil subjectif et de tendre vers l'objectivité.

En sociologie clinique

Pour de Gaulejac (1999), les techniques narratives permettent d'étudier les phénomènes sociaux et institutionnels en intégrant la façon dont les individus les vivent, se le représentent, les assimilent et contribuent à leur reproduction. En sociologie clinique, l'individu est conçu comme multidéterminé socialement, inconsciemment et biologiquement (Gaulejac (de), 1999). Comprendre comment ces dimensions s'articulent permet de voir dans quelle mesure les trajectoires individuelles sont conditionnées par le champ social (Gaulejac (de), 1999). Selon de Gaulejac (1987), faire son récit de vie atteint cet objectif.

En s'appuyant sur l'historicité en tant que capacité d'un individu à intégrer son histoire, mais aussi à intégrer l'Histoire, le sujet comprend et décèle ce qui peut le conduire à reconnaître, puis à modifier, la façon dont cette histoire est agissante en lui. Il met également en place des stratégies sociales pertinentes par rapport à l'évolution de la société, ce qui représente un travail d'adaptation aux changements culturels et socio-économiques.

Selon de Gaulejac, s'engager dans la narration de soi permet à l'individu d'être « produit de l'histoire, acteur de l'histoire et producteur d'histoires » (1987, p. 27) : produit de l'histoire car il se construit à partir d'événements personnels qui lui confèrent une histoire singulière, tout en présentant des éléments communs à sa famille, à son milieu, à sa classe d'appartenance; acteur

de l'histoire, au sens où il est porteur d'historicité, car capable d'actions sur sa propre histoire dans un mouvement dialectique entre ce qu'il est et ce qu'il devient; et producteur d'histoires parce qu'il reconstruit son passé en vue d'en maîtriser le sens grâce à son activité fantasmatique, à sa mémoire, à sa parole et à son écrit.

Kaufmann (2004) est un sociologue que nous reprenons dans le courant de la sociologie clinique puisqu'il aborde les relations sociales, notamment la socialisation, à travers l'autonomisation de l'individu qu'il attribue aux sociétés contemporaines. Pour ce sociologue, « le récit gomme continuellement les hésitations et les incohérences, faisant la chasse à la moindre contradiction. Et ceci le plus logiquement du monde, car il est justement l'instrument qui permet d'unifier une vie concrète multiple, hétérogène et éclatée » (Kaufmann, 2004, p. 154). Néanmoins, si le récit de vie n'exprime pas fidèlement la réalité de la vie, ce n'est pas pour autant que l'individu n'est pas sincère, car il a conscience de ses ruptures biographiques (Kaufmann, 2004).

Le récit demeure une source importante d'informations et son intérêt n'est pas le contenu même des faits relatés, mais bien l'identité qui se dégage de cette réflexivité. « L'identité est l'histoire de soi que chacun se raconte » (Kaufmann, 2004, p. 151). Cet auteur décrit l'identité narrative comme « faite de séquences, le plus souvent très courtes, sans beaucoup de suite logique entre-elles » (Kaufmann, 2004, p. 156). Le sujet met en place un « fil narratif » qui renoue ces séquences et redonne « l'idée d'une suite biographique qui fait sens » (Kaufmann, 2004, p. 157). Or, cela paraît quasiment impossible, car il existe un décalage entre « la représentation d'une continuité » et « l'affichage permanent de scripts ou d'images de soi (...) disparates » (Kaufmann, 2004, p. 157). Il s'agit de comprendre comment le sujet construit sa narration, comment « ego transforme le simple reflet en réflexivité par des intrigues qu'il invente à partir de sa propre expérience » (Kaufmann, 2004, p. 152).

Le récit est une manière de donner du sens à ce que le sujet a vécu et de réfléchir au futur. Il est « l'instrument par lequel l'individu cherche à forcer son destin » (Kaufmann, 2004, p. 153). Le risque est donc d'opérer une interprétation simplificatrice et de ne voir le sujet que dans l'unification identitaire qu'il présente, en omettant que « la vie concrète est plus complexe et contradictoire » (Kaufmann, 2004, p. 155). Néanmoins, « l'identité biographique ne se réduit pas à l'identité narrative » (Kaufmann, 2004, p. 159). « La fabrication d'une unité de représentation durable autour de la trajectoire de vie » (Kaufmann, 2004, p. 159) dépasse ce cadre. « Au-delà des récits de soi, en réalité très fragmentés, ego recherche véritablement à s'unifier dans la longue durée de son existence. Et nullement pour le seul plaisir d'avoir une

histoire à se raconter » (Kaufmann, 2004, p. 159). En ce sens, Kaufmann (2004, p. 163) parle « d'identité biographique » pour expliquer comment « ego cherche à recoller les morceaux de son existence et des pensées par trop éclatées ».

Par ailleurs, pour Lainé (2007), philosophe inscrivant sa pratique de la formation pour adultes dans la sociologie clinique, l'histoire de vie n'est pas une réalité factuelle, mais repose sur des représentations. Néanmoins, cette figuration de l'histoire de vie est résolue par le type d'objet de recherche concerné par le dispositif du récit de vie (Lainé, 2007). En effet, l'objectif du récit de vie n'est pas d'atteindre la réalité objective des événements constitutifs de l'histoire du sujet, tels qu'ils se sont déroulés au moment-même, mais bien le rapport qu'entretient le sujet, aujourd'hui, avec ces événements. C'est bien plus le sens que le sujet attribue à ces événements qui intéresse le chercheur, que les événements en soi (Lainé, 2007). Vu sous cet angle, Lainé (2007) évoque l'ambiguïté du terme *histoire* dans les techniques narratives : d'une part il signifie la réalité factuelle des événements tels qu'ils se déroulent et, d'autre part, il se rapporte à la narration et à la reconstruction de ces événements. C'est la distinction que nous pouvons faire entre l'histoire, au sens temporel, et l'historiographie, qui est la représentation de ce temporel.

Aussi, le philosophe différencie les faits divers, les répétitions, les accidents et les événements. Ainsi, un événement est interprété comme une rupture alors que le fait historique est ce qui change le cours de l'histoire. Pour y accéder, le recul est nécessaire. Tenant compte de cette distinction, le récit de vie porte sur les événements (les faits divers devenus signifiants) et le fait historique est ce qui imprimera un sens à l'histoire de vie. Dans cette optique, les événements s'étant déroulés avant la naissance du sujet, mais transmis, font véritablement partie de son histoire et doivent donc être pris en compte s'il les raconte, car le rapport que ce dernier entretient aujourd'hui avec les événements est porteur de sens (Lainé, 2008). En effet, ces représentations d'événements, pas directement vécus, peuvent être transmises par des tiers. « Le récit des uns alimente le récit de l'autre » (Lainé, 2007, p. 147).

Selon Lainé (2007), la scientificité du récit de vie se situe dans son authenticité; il souligne que, si la vérité constitue une conformité au réel, l'authenticité représente une véracité pour soi, un « souci de fidélité descriptive » (Lainé, 2007, p. 143). Par préoccupation du vrai, soit de la véracité, il importe d'exploiter des données sociales, démographiques, économiques, politiques et historiques, qui permettront de réaliser un travail réflexif et d'analyse sur le récit de vie (Lainé, 2007). Dès lors, nous pouvons interroger la cohérence interne des événements. En ce qui concerne la

cohérence externe, Lainé (2007) pose des hypothèses au sujet des influences extérieures (famille, systèmes social et politique). Enfin, l'histoire de vie en tant que totalité unifiée et porteuse de sens n'est « ni close, ni définitive, mais ouverte et provisoire » (Lainé, 2007, p. 145). En effet, la vie du sujet continuant, il y aura de nouveaux événements qu'on ne pouvait prévoir d'une part et, d'autre part, l'analyse qu'il fait de sa vie est susceptible de changer avec le temps. Or, « ce n'est pas le contenu de sa vie qui a changé en avançant dans la durée, c'est le regard qu'il lui porte, c'est la signification qu'il lui donne qui se sont modifiés » (Lainé, 2007, p. 145).

En psychologie

Pour Legrand (1993, p. 234), le récit de vie donne lieu à une « biographie complexe, tissée de contradictions, tramée autant par les rapports sociaux que par le désir et l'inconscient, une biographie dans laquelle la part du sujet (...) s'intrique problématiquement à des déterminations reçues d'ailleurs ». Il remet en cause l'approche du récit de vie qui postule que l'histoire de vie réelle n'existe pas et qu'on en a seulement des versions qui ne présentent pas de vérité objective. Legrand (1993) rattache ce positionnement au constructivisme radical, qui considère l'impossibilité d'avoir accès à la réalité, tout n'étant que représentation. *A contrario* de cette approche, pour Legrand (2004), tout n'est que réel; sens et non-sens au sein d'une histoire de vie évolueraient en fonction des constructions et déconstructions réalisées par le sujet qui se raconte.

Par ailleurs, le psychologue (1993) met en évidence deux limites au récit de vie : il n'y a pas de récit de vie s'il n'y a pas d'arrachement, et il n'y a pas de récit de vie s'il n'y a pas de distance réflexive. Dès lors, il dégage deux conditions à la bonne réalisation d'un récit de vie :

l'existence d'une rupture, qui marque arrachement à l'englobant social et avènement de l'individualisation [... et] la capacité du narrateur d'opérer une totalisation structurée de son histoire, la capacité d'une prise de distance réflexive qui met en perspective et articule la globalité d'une vie, et en celle-ci, la multiplicité des références contradictoires (Catani, 1982, dans Legrand, 1993, p. 231).

Legrand (1993) souligne donc l'importance de se détacher et met en évidence l'impossibilité de réaliser un récit de vie si on ne parvient pas à développer une prise de distance réflexive.

Dans le même ordre d'idées, Clot (1989) remet en question le positionnement de Bourdieu (1986), qu'il explique par son ancrage dans la sociologie holiste. N'envisageant pas l'existence de plusieurs agents dans une vie et de plusieurs histoires de vie pour un agent, cette approche considère le

vécu comme une matrice de relations objectives. Cette vision statique d'une trajectoire, sans prendre en compte les éventuels « possibles », interdit de percevoir la transformation. « Toutes les histoires semblent aller de soi comme si elles n'avaient jamais pu, même à l'insu du sujet, se dérouler autrement, conduire vers d'autres destins, vers d'autres personnes » (Clot, 1989). Or, la vie n'est pas une ligne droite; le sujet est inscrit dans une histoire sociale, qui l'éprouve, et dans une histoire individuelle, liée à un système de valeurs divisé, avec ses hésitations, ses réflexions et ses comparaisons à autrui.

Dans ce sens, Clot (1989) envisage un champ des possibles constitué de l'histoire sociale et de l'histoire personnelle du sujet. Au cours de sa vie, le sujet est régulièrement confronté à des moments, à des personnes rencontrées, qui l'obligent à se remettre en question et à évaluer son champ des possibles (Clot, 1989). Les conflits alors provoqués, avec sa propre histoire, donnent lieu à des hésitations. Ces doutes constituent un indicateur biographique, car ils mettent en évidence « la part de liberté dont [le sujet] va disposer pour se mouvoir sur l'échiquier de ses positions identificatoires » (Clot, 1989).

Enfin, Leahey et Yelle (2003) soulignent que l'histoire de vie d'une personne se construit avec les matériaux de sa vie, mais également avec les outils de sa culture. Dans ce sens, le récit raconte des faits en les mettant en intrigue, en en faisant une histoire qui comporte un début, un développement et une fin (Leahey & Yelle, 2003). Les liens entre les événements, les personnes, les institutions et celui qui se raconte, interprètent le rôle exercé par ces acteurs, y compris le narrateur, dans les situations évoquées. « Si le récit est construit, il construit aussi celui qui le fait » (Leahey & Yelle, 2003, p. 67).

En neuropsychologie

Faire le récit de sa vie relève de ce que l'on nomme la mémoire autobiographique. Appartenant à la mémoire à long terme, elle s'étaye sur les événements vécus, à travers leurs aspects temporels et spatiaux (images) et sur leurs caractéristiques perceptives (bruits, odeurs), cognitives et affectives (émotions). Associée aux connaissances générales sur soi, elle confère à l'individu un sentiment d'identité (Piolino, 2009). Néanmoins, les souvenirs autobiographiques ne s'assimilent pas fidèlement à l'événement vécu. En effet, la mémoire autobiographique est en lien direct avec la mémoire épisodique, qui s'appuie sur les faits (Tulving, 1972, dans Piolino, 2009) et se rapporte à des savoirs acquis, mais non contextualisés (on le sait, mais on ne sait plus comment on l'a su), et la mémoire sémantique, qui permet une contextualisation des souvenirs. Aussi, c'est par la répétition qu'on passe d'un souvenir autobiographique épisodique à un souvenir autobiographique « sémantisé » (Piolino, 2009).

De manière générale, lorsqu'on essaie de se souvenir d'un événement, on fait appel indirectement à des aspects généraux (périodes et événements) (Conway, 2000, dans Viard, 2008). La plupart du temps, les souvenirs émergent grâce à des représentations visuelles de l'événement, c'est l'imagerie mentale (Viard, 2008). De là, l'individu se souvient des acteurs, des lieux et du déroulement temporel de l'événement. Néanmoins, il advient qu'un souvenir soit relaté dans les détails, directement ou pas, grâce à des repères sensoriels (odeur, musique, goût). On observe aussi que les souvenirs autobiographiques sont souvent chargés émotionnellement. Dans ce sens, plus l'intensité de l'émotion liée à un événement est importante, plus on parvient à se le remémorer (Linton, dans Viard, 2008). Bloch (1995) a notamment observé que des souvenirs que les sujets ignoraient pouvaient être réveillés grâce à certains états affectifs.

Aussi, il importe de souligner la différence entre le récit d'un événement et son souvenir. L'anthropologue Bloch (1995) a observé que si le récit prend appui sur le souvenir de l'événement raconté, la stimulation visuelle peut notamment donner lieu à des images mentales qui construisent d'autres récits. Le souvenir est « conservé sous une forme non verbalisée mais son contenu reste incertain » (Bloch, 1995). On peut donc s'interroger sur la fiabilité des récits de vie préconstruits lors d'événements antérieurs à la naissance ou lors d'événements vécus par d'autres. Laquelle donne lieu à un modèle mental, visuel et affectif, qui s'approche des souvenirs autobiographiques (Bloch, 1995).

Par ailleurs, les souvenirs autobiographiques les plus anciens sont sujets à différents changements sous l'effet de la sémantisation des souvenirs. En ce qui concerne la répétition interne (reparler des mêmes événements à plusieurs reprises et avec plusieurs personnes), Conway (2000, dans Viard, 2008) remarque une sélection parmi les détails des événements, ce qui a tendance à modifier le souvenir dans son ensemble. Pour ce qui touche aux répétitions dites externes, on observe qu'elles provoquent la décontextualisation des événements (Brewer, dans Viard, 2008).

Paradoxalement, ce mécanisme de sémantisation peut diminuer la présence des souvenirs anciens et renforcer des souvenirs marquants. Ce phénomène conduit donc à répartir inégalement des souvenirs autobiographiques selon les différentes périodes de la vie (Viard, 2008). Toutefois, après une période de vingt ans, on remarque un pic de réminiscence; le sujet a tendance à se souvenir davantage des événements passés. La vieillesse confère donc aux souvenirs anciens une plus grande valeur (Piolino, 2009). On note également la prépondérance des expériences signifiantes dans

les souvenirs (premier amour, mariage, naissance, etc.); elles sont à la base du sentiment d'identité (Piolino, 2009).

Le psychologue Bartlett (1932, dans Bloch, 1995) postule que le mécanisme de rétention des récits s'approche assez bien de celui des épisodes autobiographiques. Il montre que « ce n'est pas le récit lui-même qui est mis en mémoire, mais une représentation non verbalisée, inexplicite, mais dont on se souvient aisément » (Bloch, 1995). Pareillement, Neisser et Hupsey (1974, dans Bloch, 1995) expliquent qu'un récit « n'est pas conservé en mémoire en tant que récit mais sous la forme d'une représentation complexe de séquences d'événements, semblable aux séquences d'événements qui vous arrivent dans la vie réelle ».

Enfin, on remarque une différence entre la mémoire autobiographique et la mémoire en action dans l'oralité en ce qui a trait aux événements vécus. En effet, ces derniers peuvent présenter des formes multiples car leur contenu est infini (Bloch, 1995). Dans le prolongement de la théorie de Bartlett, Johnson-Laird (1983, dans Bloch, 1995) établit le rôle de modèles mentaux :

se souvenir d'une histoire, c'est construire un modèle mental cohérent qui vous permet de vous rappeler ce qui s'est passé comme si ces événements se déroulaient devant vos yeux; c'est cet événement imaginé et non le texte qui reste dans la mémoire.

Pour terminer, Nigro et Neisser (1974, dans Bloch, 1995) avancent qu'il est possible que lorsqu'on relate un souvenir, on ne se réfère pas à l'événement lui-même, mais au dernier récit qu'on en a fait.

En sciences de l'éducation

Pour Levesque (2003), psychopédagogue, le récit de vie vise l'intégralité de la personne, c'est-à-dire « décrire comment nous sommes devenus ce que nous sommes » (Fulfort, 2001, dans Levesque, 2003, p. 84). Dans cette optique, celui qui se raconte relie le présent au passé. On ne s'attache plus à une simple succession d'événements, mais bien aux relations qu'ils entretiennent. Le récit sert de « reliance » entre le présent et le passé de l'individu. On se situe dans la recherche de sens, de plans, de scénarios. Le récit apparaît tel un archétype de sa propre vie, un pôle de référence, un miroir.

Delory-Momberger (2005), pédagogue qui travaille en formation des adultes et en anthropologie historique et culturelle, partage cette conception du récit de vie et explique que chaque individu a un savoir biographique qui correspond à des connaissances organisées. En effet, les expériences que le sujet vit donnent lieu à des savoirs biographiques qui structurent sa perception. Cependant, ces savoirs ne demeurent pas identiques tout au long de la vie, car

ils sont continuellement soumis aux nouvelles expériences. C'est ce qui fait que chacun dispose d'un savoir biographique unique et propre.

Pour de Villers (1996), philosophe des sciences de l'éducation, la vie d'un sujet est conçue à partir d'une succession d'événements objectifs ainsi que des ressentis qui y sont liés. Dans cette perspective, Niewiadomski et de Villers (2006) soulignent que c'est surtout à partir de ces éléments subjectifs que le récit va se construire. L'examen de la scientificité du récit de vie porte donc sur la cohérence interne du vécu explicité et sur l'articulation de ces données avec les contextes sociohistorique et politique. La structuration mise en place par la narration du récit est confortée par l'analyse des événements racontés.

Ainsi, lors de la réalisation d'un récit de vie, de Villers (1996) distingue quatre types de temporalité qui découlent de l'articulation de deux modes temporels (la narration et le temps raconté) avec l'énonciation et l'énoncé :

- la temporalité narrative, qui précise le moment de production du récit;
- le temps vécu, qui montre « la manière dont le narrateur est affecté par les événements du passé, les anticipations de l'avenir et les rencontres du présent » (Villers (de), 1996, p. 111);
- le temps raconté, qui, par réordonnement, donne une direction aux événements successifs;
- le temps chronologique, qui permet de recadrer le récit de vie de l'individu dans le contexte historique collectif.

Enfin, de Villers (1996) met en évidence que le sujet qui prend la parole et réalise son récit de vie produit un effet. En adressant cette parole à un autre, le sujet attend une rétroaction à ce qu'il vient de dire, ce qui est constitutif pour lui-même. La reconnaissance de l'autre est une forme de représentation du soi, ce qui le fait réellement exister. Dès lors, cette situation interpersonnelle permet au sujet de prendre de la distance par rapport au contenu de ses dires et de distinguer ainsi ce qu'il est de ce qu'il dit qu'il est. On retrouve donc ici la préoccupation identitaire du récit de vie, déjà soulignée par Levesque (2003).

En philosophie

Pour Ricœur (1990, pp. 191-192), réaliser son récit de vie a nécessairement une composante fictionnelle :

c'est précisément en raison du caractère évasif de la vie réelle que nous avons besoin du secours de la fiction pour organiser cette dernière rétrospectivement dans l'après-coup, quitte à tenir pour révisable et provisoire toute figure de mise en intrigue.

La narration apparaît comme la médiation entre l'histoire du sujet et la mise en intrigue qu'il en fait (Ricœur, 1983, p. 102). Cette mise en intrigue

permet notamment d'articuler les concordances, qui visent la globalisation et l'unité, et les discordances, qui s'apparentent à des ruptures. Pour le philosophe (Ricœur, 1983), raconter sa vie, c'est passer d'une expérience temporelle à une conscience et à une existence historique, le récit étant l'intermédiaire.

Par ailleurs, selon Ricœur (1983), le récit est une « mimésis de l'action », une redescription qui rend compte de la temporalité du sujet et de son historicité. On se situe dans un tiers-temps historique (Ricœur, 1985) qui met en lien les places occupées, les traces laissées et les dates. Cela nécessite donc de prendre de la distance par rapport au vécu et de s'en différencier. Le philosophe parle de « présent historique » pour définir ce point de transformation du passé en présent : « un temps de suspens est sans doute requis pour que nos visées du futur aient la force de réactiver les potentialités inaccomplies du passé » (Ricœur, 1985, p. 346). Autonome, ce temps historique permet de se projeter dans l'avenir.

Aussi, pour Ricœur (1990), raconter ce qui nous a amenés à occuper certaines places dans la société, à avoir certains statuts, ce qui nous a fait, ce qu'on est devenu aujourd'hui, est bien plus porteur que de donner des informations objectives. *A contrario* de Bourdieu (1986), il explique que la place dans la société est différente de ce que l'on est vraiment; raconter ce qu'on est devenu est donc la seule manière de pouvoir répondre à la question de l'identité. La réponse à « qui suis-je? » « ne peut être que narrative » (Ricœur, 1985, p. 355). Dans ce sens, Ricœur (1990) parle d'« identité narrative » : en réfléchissant sur soi-même (« ipse »), le sujet se construit car il mêle identification et différenciation, mêmeté (« idem ») et altérité (« alter »). Néanmoins, l'identité narrative n'est pas définitive; elle s'appuie sur le moment décisionnel où le sujet se raconte. « L'identité narrative ne cesse de se faire et de se défaire » (Ricœur, 1985, p. 358).

Nous pouvons relier cette conception au moi herméneute de Dilthey (1997, dans Delory-Momberger, 2005) qui se construit dans la temporalité et par les rapports avec les autres. Dans cette optique, l'individu structure sa vie autour de la temporalité et de la signification. Chaque moment présent de la vie est relié au passé et à un futur. Dès lors, nous nous situons dans une perpétuelle reconfiguration :

le sens que nous donnons au parcours de notre vie ne se fige pas dans des formes définitivement arrêtées. À chaque moment, les événements passés de l'histoire de la vie sont soumis à une interprétation rétrospective, qui est elle-même déterminée par l'anticipation du futur, de même que les attentes, les souhaits, les vœux qui sont projetés dans l'avenir sont dépendants de la

remémoration du passé (Habermas, dans Rodi, 1984, dans Delory-Momberger, 2005, p. 39).

Le récit se situant au confluent de l'individuel et de l'intersubjectif (Habermas, 1971, 1975, dans Chêne, 1989) grâce à un travail de compréhension, le sujet ne retient « des jugements qui déterminent ses rapports que ceux qu'il estime valides » [...] et] « des aspects de l'expression [...] que ceux qui lui appartiennent et dans lesquels il se reconnaît » (Habermas, 1971, 1975, dans Chêne, 1989, p. 134). Cette expérience cumulative (Habermas, dans Rodi, 1984, dans Delory-Momberger, 2005, p. 39) est donc un lieu d'expérience et de production de l'identité du moi.

Enfin, pour Habermas (1971, 1975, dans Chêne, 1989), les effets du langage sur la mise en récit peuvent être dépassés par la réflexion. En matière de scientificité de ce corpus, la théorie de l'agir communicationnel (Habermas, 1987, dans Pourtois, Desmet & Lahaye, 2001) débouche sur quatre points du récit de vie : son intelligibilité, en tant que degré de compréhension entre deux ou plusieurs interlocuteurs, et, si cette dernière est acquise, trois formes de prétentions à la validité : la prétention à la validité objective, soit la véracité de l'énoncé; la prétention à la validité normative, c'est-à-dire sa justesse, sa légitimité; et, la prétention à la validité subjective, liée aux ressentis, aux avis, c'est son aspect véridique. Dans cette optique, il importe que chercheur et acteur s'interpellent en vue de comprendre, au sens de l'intelligible, et d'évaluer, par l'examen des prétentions à la validité, les propos de l'autre (Pourtois, Desmet & Lahaye, 2001).

Conclusion

Trois compétences au cœur du récit de vie : savoir, savoir-faire et savoir-être

Au cours de cette réflexion sur l'épistémologie du récit de vie, nous avons, dans un premier temps, mis en évidence trois types de savoir liés à son utilisation dans le domaine de la recherche : le savoir, le savoir-faire et le savoir-être.

Premièrement, en matière de savoir, nous avons exploré les connaissances sur le récit de vie. En ce sens, nous avons noté l'assimilation que Pineau et Le Grand (2002) font entre *histoire de vie* et *récit de vie*; au contraire de Legrand (1993) et Lainé (2007, 2008) qui les distinguent, considérant que le récit de vie, en tant que recomposition narrative (Legrand, 1993), constitue une médiation (Lainé, 2007) entre la vie et l'histoire de vie. Par ailleurs, nous avons retracé les origines du récit de vie à travers les époques (Pineau & Le Grand, 2002) et relevé son usage dans la vie courante, dans la vie culturelle et bien entendu dans le champ professionnel (Niewiadomski & Villers (de), 2006; Pineau & Le Grand, 2002).

Deuxièmement, en ce qui concerne le savoir-faire, nous avons précisé quelques points primordiaux à la mise en place de la méthode. Nous avons cadré le type de questions de recherche qui se prêtent à cet outil (Villers (de), 2006). Ensuite, nous avons souligné l'importance du consentement libre et éclairé du sujet qui réalise son récit de vie (Legrand, 1993), ce qui nous a amenée à identifier les enjeux éthiques et scientifiques de l'implication du sujet dans ce type de démarche (Legrand, 1993) et de la relation intersubjective qui le lie au chercheur (Bertaux, 2003). Enfin, nous avons exposé les modalités pratiques de la mise en place du récit de vie de recherche (prise de contact avec les sujets, organisation des rencontres, enregistrement du contenu, clôture de la démarche, etc.) avec les garanties et la déontologie qu'elles engagent (Legrand, 1993).

Troisièmement, le savoir-être a été mis en évidence par le relevé des attitudes adéquates à la réalisation d'un récit de vie. Nous avons vu que l'approche non-directive (Legrand, 1993; Mucchielli, 1996) est soutenue par les qualités envisagées dans l'attitude de compréhension (telles la congruence, l'attention positive inconditionnelle et l'empathie) (Rogers, 1966, dans Mucchielli, 1995), l'écoute sensible du chercheur (Barbier, 1997), y compris les techniques d'appel à l'expression (tels le silence, les encouragements, le paralangage de compréhension, les reformulations et les interventions d'élucidation) (Mucchielli, 1995) ainsi que dans les techniques qui visent plus spécifiquement à neutraliser les défenses sociales (Mucchielli, 1995).

Trois questionnements : subjectivité, trajectoire et identité

Dans le deuxième temps de cette réflexion, nous nous sommes consacrée à un questionnement central lorsqu'on approche les phénomènes humains dans leurs aspects temporels, à savoir : comment se positionner par rapport à une histoire de vie nécessairement issue d'une reconstruction faite par celui qui se raconte? Pour répondre à cette interrogation, nous avons examiné ce que les experts de différents courants de pensée pouvaient apporter. Afin de finaliser cette analyse, nous proposons une restructuration transversale des informations recueillies, à travers trois questions fondamentales dans l'étude des temporalités.

Premièrement, nous dégageons la question de la subjectivité du récit de vie. Nous remarquons deux positions opposées. D'une part, en 1986, Bourdieu parle d'« illusion biographique », estimant que la vie ne peut être approchée par cet outil que dans une visée idéologique de la part de celui qui se raconte et dont est complice celui qui écoute. Dans ce sens, il est rejoint par Passeron (1990) qui parle de l'illusion de la « panpertinence ». Quant à Bertaux (2003), il se positionne de manière un peu plus souple en concevant l'histoire de vie

comme la reconstruction *a posteriori* d'une cohérence, mais dont le chercheur est conscient. D'autre part, pour Lainé (2007), le but n'est pas la réalité objective des événements, mais le sens que le sujet leur donne présentement. Par ailleurs, si Ricœur (1990) reconnaît le caractère fictionnel du récit de vie, il le conçoit néanmoins telle une reproduction fiable de l'action (Ricœur, 1983). Enfin, la neuropsychologie montre que les souvenirs autobiographiques ne s'appuient pas fidèlement sur la réalité des événements vécus (Conway, 2000, dans Viard, 2008), mais émergent de souvenirs épisodiques, contextualisés par la suite.

Deuxièmement, nous posons la question de la trajectoire de vie du sujet qui se raconte. Deux approches se dessinent. D'une part, Bourdieu (1986) ne considère l'histoire de vie qu'à travers la vision objectiviste des places que le sujet occupe dans l'espace social. Il est rejoint par Passeron (1990) qui relève néanmoins le risque de ce structuralisme méthodologique. D'autre part, pour Clot (1989), le récit de vie doit pouvoir penser le champ des possibles du sujet dans l'espace social, car il articule histoire sociale et histoire individuelle; tout comme Legrand (1993) estime qu'il permet de comprendre le sujet au confluent de son individualité et de ses rapports sociaux. Par ailleurs, pour Demazière (2003), le récit de vie ne présente pas la chronologie des événements, mais repose sur une mise en intrigue, donnant lieu à une finalité. Cet agencement temporel est ce qui permet d'accéder à la causalité séquentielle des événements (Bertaux, 2003). Dans la même optique, de Villers (1996) met en évidence quatre types de temporalités utiles à la compréhension du récit de vie (narrative, du vécu, raconté et chronologique).

Troisièmement, nous abordons la question de l'identité au cœur du récit de vie. Pour Levesque (2003), le récit de vie permet de comprendre ce que nous sommes devenus, grâce au processus de « reliance » qu'il opère entre le passé, le présent et le futur. Pareillement, selon Ricœur (1985), il importe de comprendre comment le sujet construit son identité narrative, grâce à l'intrication de la mêmeté et de l'altérité exprimées dans le récit, conception proche du moi herméneutique de Dilthey (1997, dans Delory-Momberger, 2005), qui se construit dans l'articulation entre temporalité et altérité. Par ailleurs, Delory-Momberger (2005) souligne le caractère évolutif de ce « savoir biographique ». Pour de Gaulejac (1999), le processus d'historicité mis en œuvre dans le récit de vie permet au sujet « produit de l'histoire » de devenir « acteur » et « producteur », mais surtout « auteur » de son histoire (Gaulejac (de), 1987). Aussi, pour de Villers (1996), c'est la relation interpersonnelle, favorisant la prise de distance, qui permet la construction du « soi ». Enfin, la mémoire autobiographique est au cœur du sentiment d'identité (Piolino, 2009), notamment par le souvenir des périodes signifiantes (Viard, 2008).

Trois critères de scientificité : fidélité, objectivité et prétentions à la validité

Voyons à présent ce que les points de vue d'experts nous ont apporté pour examiner les données qui découlent d'un récit de vie de recherche. Trois critères de scientificité nous semblent particulièrement importants.

D'abord, la fidélité, ou cohérence interne, examine « l'indépendance des observations et des interprétations par rapport à des variations soit accidentelles soit systématiques » (Pourtois, Desmet & Lahaye, 2001, p. 38). Dans le récit de vie, cette question concerne notamment la stabilité des données dans le temps. Pour de Villers (1996), ce critère peut être éprouvé par l'examen du vécu explicite et par son articulation avec des données issues des contextes sociohistorique et politique. Dans la même optique, Lainé (2007) propose d'étudier deux qualités : l'authenticité, en lien avec la fidélité descriptive des événements, et la véracité, à examiner au regard des données sociales, économiques, politiques et historiques. Selon Bertaux (2003), la cohérence interne peut être approchée par la reconstruction de la structure temporelle diachronique du récit, structure qu'il estime relativement stable à travers le temps, comme reposant sur un noyau central dont seule la coloration évolue.

Ensuite, la fiabilité, ou l'objectivité, concerne la « qualité objective des données » (Pourtois, Desmet & Lahaye, 2001, p. 38), c'est-à-dire la possible reproduction des observations. La question touche également à l'idéologie du chercheur. Bertaux (2003) propose deux pistes pour tendre vers une certaine objectivité des données : la restructuration temporelle des événements et la construction progressive, par croisement et saturation des données. Par ailleurs, Legrand (1993) note l'importance de la prise de distance réflexive, qui permet au sujet de se penser à la fois comme être autonome et inscrit dans un contexte social. Bloch (1995) souligne notamment le rôle des repères sensoriels dans la qualité des souvenirs. Par ailleurs, nous avons également vu les effets de la mémoire sur les souvenirs, soit la prépondérance du dernier récit (Nigro & Neisser, 1974, dans Bloch, 1995) et le mécanisme de sémantisation (Viard, 2008).

Enfin, pour réduire les effets de langage du récit de vie, Habermas (1971, 1975, dans Chêne, 1989) parle du travail de compréhension du chercheur. Dans ce sens, Pourtois, Desmet et Lahaye (2001) proposent une relecture de la théorie de l'agir communicationnel de Habermas en examinant quatre critères de scientificité : l'intelligibilité et ses trois prétentions à la validité.

Pour conclure, retenons que le récit de vie est une méthode qualitative extrêmement riche : il favorise le développement personnel des individus qui s'y prêtent, il est un fondement à la vie cognitive et émotive, il est agent de mémoire, il génère du sens et, enfin, il soutient, porte le processus de

construction identitaire (Rappaport, 1987, dans Rhéaume, 2008, p. 71). Dans cette optique, le sujet qui se raconte donne « sa version à la fois singulière et sociale de vivre son humanité » (Leray, 2000, p. 4). Le récit de vie permet donc d'étudier le sens des phénomènes humains dans leurs aspects temporels :

on ne peut fonder le sens de sa vie en dehors du lien social à l'autre [...] car c'est bien la relation sociale [...] entre les personnes qui permet [...] de se construire [...] jusqu'à élaborer le sens de son action à la fois dans la temporalité courte et dans le continuum de l'Histoire (Leray, 2000, p. 4).

Références

- Barbier, R. (1997). *L'approche transversale, l'écoute sensible en sciences humaines*. Paris : Anthropos.
- Bertaux, D. (2001). La méthode des récits de vie. Définition, propriétés, fonctions. *Recherche en soins infirmiers*, 64, 16-27.
- Bertaux, D. (2003). *Les récits de vie*. Paris : Nathan Université.
- Bloch, M. (1995). Mémoire autobiographique et mémoire historique du passé éloigné. *Enquête, biographie et cycle de vie*, 2, 59-76. En ligne : <http://enquete.revues.org/document309.html>.
- Bourdieu, P. (1986). L'illusion biographique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, 69-72.
- Boutin, G. (1997). *L'entretien de recherche qualitatif*. Sainte-Foy : Presses Universitaires du Québec.
- Chene, A. (1989). Analyse du récit de formation. Dans G. Pineau, & G. Jobert (Éds), *Histoires de vie. Tome 2. Approches multidisciplinaires*. Paris : L'Harmattan.
- Clot, Y. (1989). L'autre illusion biographique. *Enquête, biographie et cycle de vie*, 5. En ligne : <http://enquete.revues.org/document99.html>.
- Delory-Momberger, C. (2005). *Histoire de vie et recherche biographique en éducation*. Paris : Economica.
- Demazière, D. (2003, Mai). Matériaux qualitatifs et perspectives longitudinales. La temporalité des parcours professionnels saisie par les entretiens biographiques. *10^e journées sur Les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail*, Caen : LASMAS-CEREQ.
- Dortier, J.-F. (Éd.) (2004). *Le dictionnaire des sciences humaines*. Auxerre : Éditions Sciences humaines.

- Enriquez, E. (2003). Le récit : déprise de l'histoire individuelle, construction d'une épopée du sujet et intervention dans l'histoire collective. Dans J. Leahey, & C. Yelle (Éds), *Histoires de liens, histoires de vie. Lier, délier, reliaer* (pp. 87-102). Paris : L'Harmattan.
- Fenneteau, H. (2002). *Enquête : entretien et questionnaire*. Paris : Dunod.
- Gaulejac (de), V. (1987). *La névrose de classe : trajectoire sociale et conflits d'identité*. Paris : Hommes et Groupes.
- Gaulejac (de), V. (1999). *L'histoire en héritage : roman familial et trajectoire sociale*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Juan, S. (1999). *Méthodes de recherche en sciences humaines*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Kaufmann, J.-C. (1996). *L'entretien compréhensif*. Paris : Nathan Université.
- Kaufmann, J.-C. (2004). *L'invention de soi : une théorie de l'identité*. Paris : Nathan Université.
- Lainé, A. (2007). *Faire de sa vie une histoire : théories et pratiques de l'histoire de vie en formation*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Lainé, A. (2008). L'approche « Roman familial et trajectoire sociale ». Dans V. Gaulejac (de), & M. Legrand (Éds), *Intervenir par le récit de vie : entre histoire collective et histoire individuelle* (pp. 149-168). Ramonville Sainte-Agne : Erès.
- Le Grand, J.-L. (2000). Définir les histoires de vie. *Revue internationale de psychosociologie*, VI(14), 29-46.
- Leahey, J., & Yelle, C. (Éds). (2003). *Histoires de liens, histoires de vie. Lier, délier, reliaer*. Paris : L'Harmattan.
- Legrand, M. (1993). *L'approche biographique. Théorie, clinique*. Paris : Éditions Presses Internationales.
- Legrand, M. (2004). L'histoire de vie entre sens et non-sens. *Horizons philosophiques*, 15(1), 1-15.
- Leray, C. (2000). Le creuset interculturel de l'histoire de vie. *Écarts d'identité*, 92, 2-5.
- Lévesque, J.-L. (2003). Il était une fois... le récit de vie. Dans J. Leahey, & C. Yelle (Éds), *Histoires de liens, histoires de vie. Lier, délier, reliaer* (pp. 71-86). Paris : L'Harmattan.
- Monteagudo, J. G. (2008). Approches des histoires de vie non francophones en Europe. *Pratiques de formation-analyses*, 55, 9-83.

- Mucchielli, A. (1995). *Psychologie de la communication*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Mucchielli, A. (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.
- Niewiadomski, C., & Villers (de), G. (2006). Les histoires de vie en formation. *Revue je, 1*, 26-28.
- Passeron, J.-C. (1990). Biographies, flux, itinéraires, trajectoires. *Revue française de sociologie, 31*(1), 3-22.
- Pineau, G., & Le Grand, J.-L. (2002). *Les histoires de vie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Piolino, P. (2009). La mémoire autobiographique. *Première radio académique francophone sur internet*. Document consulté le 24 mars 2010 de <http://www.canalacademie.com/ida4164-La-memoire-autobiographique.html>.
- Pourtois, J.-P., Desmet, H., & Lahaye, W. (2001). Les points-charnières de la recherche scientifique. *Recherche en soins infirmiers, 65*, 29-52.
- Ricœur, P. (1983). *Temps et récit. Tome 1. L'intrigue et le récit historique*. Paris : Le Seuil.
- Ricœur, P. (1985). *Temps et récit. Tome 2. Le temps raconté*. Paris : Le Seuil.
- Ricœur, P. (1990). *Soi-même comme un autre. L'ordre philosophique*. Paris : Le Seuil.
- Rhéaume, J. (2008). Quand l'histoire devient agissante. Dans V. Gaulejac (de), & M. Legrand (Éds), *Intervenir par le récit de vie : entre histoire collective et histoire individuelle* (pp. 63-88). Paris : Erès.
- Viard, A. (2008). La mémoire autobiographique. *Cerveau & psycho, 28*, 35-72.
- Villers (de), G. (1996). L'approche biographique au carrefour de la formation des adultes, de la recherche et de l'intervention. Dans D. Desmarais, & J.-M. Pilon (Éds), *Pratiques des histoires de vie; au carrefour de la formation de la recherche et de l'intervention* (pp. 107-134). Paris : L'Harmattan.
- Villers (de), G. (2006). Le récit de vie, une démarche autobiographique d'émancipation. *Atelier de pédagogie sociale. Le Grain*. Document consulté le 20 mars 2010 de <http://www.legrainasbl.org/Le-recit-de-vie-une-demarche#titre9>.

Delphine Burrick est doctorante et assistante pédagogique et de recherche au Service de développement communautaire de la Faculté de psychologie et des sciences de

l'éducation de l'Université de Mons. Elle est titulaire d'une licence en sciences psychologiques, d'un diplôme d'études spécialisées et d'un diplôme d'études approfondies en sciences de l'éducation. Ses domaines d'intérêt sont la construction identitaire des individus, tant dans ses aspects éducatifs, sociaux, familiaux que professionnels, la victimologie, la résilience et les mécanismes d'adaptation. Ses ancrages théoriques sont la sociologie clinique, la psychopédagogie, la psychosociologie et la sociologie culturelle. En épistémologie, elle inscrit ses travaux dans une méthodologie qualitative. Son projet doctoral repose sur l'approche qualitative et compréhensive du processus de résilience chez des victimes de traumatismes, et ce, à travers l'utilisation du récit de vie.